

1'000 À 150'000 CS PAR PROJET

À ses vingt ans d'existence, la Fondation pour l'Université de Lausanne (FVL) joint ses efforts au projet Anthropos de l'UNIL pour mettre en œuvre un programme mobilisateur: le projet «Vivre dans l'incertain» (VEI). L'objectif de cette initiative est d'initier des activités ou des projets de recherche impliquant un partenariat entre le monde académique et la société civile, en phase avec les demandes, les besoins ou les interrogations émanant de cette dernière.



Philippe Moreillon

Les chercheurs de l'UNIL sont invités à proposer des projets de recherche qui seront financés, si retenus, sur une période de cinq ans, à hauteur de FR.- 50'000 - 150'000 par an et par projet.

Les finaux feront l'objet d'une large communication à l'occasion du 25^e anniversaire de la Fondation et du 450^e anniversaire de l'UNIL.

Le comité scientifique d'Anthropos, présidé par le professeur Philippe Moreillon, fonctionnera comme comité de sélection. Le Conseil de la Fondation du 450^e s'est déjà engagé à chercher des financements et sponsors pour soutenir les projets sélectionnés. Les chercheurs de l'UNIL sont invités à consulter le site web du projet. Le premier tour de sélection concerne la journée de mardi 30 novembre 2007 et le deuxième tour de sélection le mardi 10 décembre 2007. Les décisions de l'Université.

Le dépôt d'un projet est fixé au 15 novembre 2008.

Les rapports et toutes les infos utiles sont disponibles sur le site web du projet: www.unil.ch/vei

RECONNAÎTRE LA FIGURE DE LA CHERCHEUSE

Financée par la Direction de l'UNIL, le Bureau de l'égalité et la Faculté des sciences sociales et politiques, une étude compare les parcours académiques des hommes et des femmes de la relève.

Dans leur étude sur les trajectoires de la relève entre 1990 et 2006 à l'UNIL, Farinaz Fassa, Sabine Kradolfer et Sophie Paroz soulignent la prise de conscience d'une problématique chère à la Direction et au Bureau de l'égalité des chances (BEC). En se donnant pour objectif d'engager chaque année au moins 25% de femmes professeurs, l'UNIL comble peu à peu un retard historique. Comme le souligne le vice-recteur Philippe Moreillon dans une brochure du BEC intitulée «Sept ans, l'âge de raison?», la proportion de professeurs a augmenté de 7 à 17% depuis 2001. La présente étude évoque pour sa part les obstacles qui perdurent et postule un changement de paradigme pour faire émerger dans les représentations la figure de la chercheuse, en prenant en considération une expérience professionnelle pas forcément placée sous le signe de la mobilité géographique, ou encore en valorisant des projets collectifs...

Rempli par plus de 1000 personnes de la relève, le questionnaire livre d'intéressantes données. De même qu'une cinquantaine d'entretiens menés en parallèle. On apprend ainsi que les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans les trajectoires temporaires (assistantes quittant ensuite l'UNIL) que dans les carrières caractérisées par une forte mobilité d'une université à l'autre, d'un pays à l'autre, avec obtention d'un poste ultérieur à l'UNIL. Les hommes aussi, bien sûr, mais d'une façon nettement moins marquée. Dans quelques facultés, les femmes résistent plus longtemps dans certains postes intermédiaires mais décro-

chent aussi brutalement que les autres au niveau des professeurs associées et ordinaires.

Un soupçon qui pèse lourd

Côté vie privée, les femmes interrogées sont plus souvent célibataires (32,8%) que les hommes (21,2%). Elles retardent ou refusent davantage la parentalité pour des raisons professionnelles (à 33,5% contre 18% pour les hommes). Elles se disent moins encouragées à faire carrière, à participer par exemple à des colloques à l'étranger, car toujours soupçonnées d'avoir autre chose à faire... même quand elles ne sont pas (encore) mères. Ce «soupçon» pèse lourd sur l'image de la chercheuse, même lorsqu'il ne se veut pas désobligeant. Il est vrai que les hommes affirmant déléguer trois quarts et plus des tâches éducatives à leur compagne sont 48% alors que les femmes dans la même situation ne sont que 6,3% contre 84% ne pouvant déléguer qu'un quart ou moins des mêmes tâches à leur conjoint. Encore une observation, parmi bien d'autres mises en relief dans cette vaste étude: 13,2% des hommes questionnés affirment avoir été engagés parce qu'un poste correspondant à leurs compétences a été créé et [que] j'y ai postulé» contre 6,5% pour les femmes. C'est la plus grande différence parmi les modalités d'engagement comprenant par exemple aussi la promotion interne (4,8% pour les hommes et 3,5% pour les femmes).

L'étude mentionne enfin trois types de regards sur ce contexte académique encore dominé par les présupposés du «modèle androcentrique». Certaines personnes reconnaissent que les femmes doivent travailler beaucoup plus que les hommes et certaines femmes acceptent le jeu en adoptant des stratégies individuelles pour réussir au sein de ce modèle. D'autres chercheuses comptent sur les mesures adoptées pour favoriser leurs carrières (des crèches aux nominations en pré-titularisation conditionnelle qui permettent de repérer des talents que l'on confirmera quelques années plus tard avec des postes de professeurs associées ou ordinaires...) D'autres, enfin, espèrent le changement de paradigme également souhaité par cette étude dont les résultats complets ne seront connus qu'à l'automne 2008.

Nadine Richon

POURCENTAGE DE FEMMES ET D'HOMMES À L'UNIL EN 2007

